

**BELZ**

# L'enquête publique sur les servitudes littorales se referme demain

● L'enquête publique portant sur la modification de la servitude de passage des piétons instituée par l'arrêté préfectoral de 1991 modifié, dans les secteurs de la pointe de Ninézur, du Toulné et de Kérispern à Belz se referme ce mardi 9 avril, à 17 h. Le commissaire enquêteur assurera une dernière permanence en mairie le mardi 9 avril de 14 h à 17 h. Les remarques peuvent être déposées sur place ou adressées par courriel avec l'intitulé « Enquête publique SPPL Belz » à [ddtm-samel-consult-public@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-samel-consult-public@morbihan.gouv.fr). Cette enquête et le nouvel arrêté préfectoral qui en découlera régularisera les ajustements de tracé et les aménagements réalisés ou projetés, parfois non prévus au permis d'aménager, notamment une partie des



**L'enquête publique vise à actualiser et ajuster le projet déjà bien engagé, comme les platelages, ici vers Kerispern.**

platelages et autres, souvent contestés par des riverains et associations comme les Sentiers d'Avenir.